

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Coopération Gabon-Congo : pour une nouvelle dynamique

C'EST la volonté exprimée par les chefs d'Etat des deux pays, hier, au cours de leur entretien, lors de la visite de travail que le président de la Transition, le général Brice Clotaire Oligui Nguema, a effectuée dans ce pays voisin.

O'N.
Libreville/Gabon

DANS le cadre de ses rencontres avec les chefs d'Etat de la sous-région, entamées le 19 septembre dernier par le président Teodoro Obiang Nguema Mbasogo de Guinée équatoriale, le président de la Transition, le général de brigade Brice Clotaire Oligui Nguema, s'est rendu hier au Congo-Brazzaville, pour une visite de travail de quelques heures. Il a été accueilli à sa descente d'avion à l'aéroport d'Ollomo, non loin d'Oyo, au centre du pays, par le Premier ministre congolais, Anatole Collinet Makosso.

On soulignera, parmi les temps forts de ce séjour, l'entretien entre le chef de l'Etat Oligui Nguema et son homologue congolais Denis Sassou Nguesso. Leurs échanges ont été l'occasion d'évoquer les circonstances ayant conduit à la mise en place d'une Transition au Gabon par le Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI). Tout comme les objectifs visés par ladite Transition ont été abordés. De même que les questions sécuritaires dans l'espace sous-régional et continental.

Il faut rappeler que le numéro un gabonais et le CTRI ambitionnent de restaurer les différentes institutions, renforcer la coopération entre le Gabon et les pays amis et développer de nouveaux axes de coopération. A ce titre, le chef de l'Etat a sollicité du président Sassou Nguesso, un des doyens des chefs d'Etat de la sous-région, une médiation auprès des instances telles que la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) et l'Union africaine (UA), en vue d'un allègement des sanctions contre le Gabon. Cela afin que notre pays retrouve sa place dans le concert des Nations en tant qu'acteur important dans les questions sécuritaires et environnementales, etc.

Par ailleurs, à la tête de deux pays faisant partie du Bassin du Congo, le général Oligui Nguema et son hôte ont exprimé leur ferme volonté de conserver, consolider et impulser une nouvelle dynamique à la coopération entre le Gabon et le Congo dans ce domaine. C'est dans ce cadre que le Gabon prendra part à la Conférence des Bassins du Congo qui se tiendra à Brazzaville, du 26 au 28 octobre prochain.

Notons également que, outre la visite de plusieurs sites consacrées aux activités agropastorales, halieutiques et industrielles du président Sassou Nguesso, le président de la Transition s'est rendu au mausolée d'Edith Lucie Bongo Ondimba, ancienne première dame du Gabon, à qui il a aussi rendu hommage.



Photo: DR

Au cours de leur entretien, le chef de l'Etat Oligui Nguema et son homologue congolais Sassou Nguesso ont abordé plusieurs questions relatives à la coopération entre le Gabon et le Congo.

Transition : quid du chantier relatif au Code électoral ?

Yannick Franz IGOHO
Libreville/Gabon

UNE complète remise à plat des institutions et par la même occasion des textes régissant le fonctionnement de la société gabonaise ! Voilà à quoi aspire le Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI) depuis son arrivée au pouvoir, le 30 août dernier. Pour réussir ce chantier "titanesque", le général Brice Clotaire Oligui Nguema, président du CTRI, et les siens ont dans leur escarcelle un chronogramme bien arrêté. Lequel chronogramme a, récemment, été rendu public par Raymond Ndong Sima, Premier ministre de la Transition, lors de sa toute première conférence de presse. Dans cette logique, on retiendra que le Code électoral fera également l'objet d'une attention minutieuse. "Une fois la Constitution adoptée, les travaux se focaliseront sur la nouvelle loi portant dispositions



Photo: Jocelyn Abilia

Une phase du dernier scrutin présidentiel.

communes à toutes les élections. La première mouture de cette loi devrait être soumise au débat à la mi-février 2025", suggère-t-il. Avant d'ajouter : "La collecte des observations et remarques se fera pendant la première quinzaine du mois de février en sorte que le texte final soit disponible à la fin de ce même mois. On devrait alors obtenir du Parlement que cette loi soit adoptée et promulguée au 15 mars 2025". Selon le chef du gouvernement de la Transition, le chantier relatif au toilettage de la "Loi

fondamentale" devrait durer un an. "(...) La première mouture de la future Constitution devrait être disponible à la fin du mois d'août 2024. Conformément à la démarche inclusive, toutes les composantes de la société gabonaise disposeront alors de deux mois pour formuler leurs observations afin que le texte final soit arrêté pour la fin du mois d'octobre 2024", prévoit le chef du gouvernement de la Transition. S'ensuivra le quitus ou pas des Gabonais par voie référendaire.

La rentrée judiciaire ce matin

Conformément aux textes en vigueur, la rentrée judiciaire s'effectuera au Palais de justice de Libreville, ce lundi 02 octobre 2023, correspondant au premier lundi du mois d'octobre. L'audience solennelle y relative sera présidée par le premier président de la Cour des comptes, en présence du président de la Transition, chef de l'Etat, général Brice Clotaire Oligui Nguema.